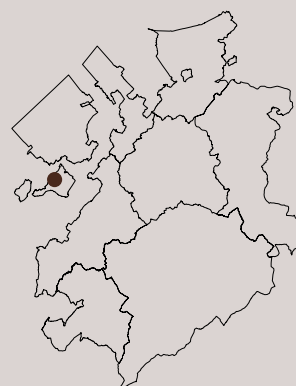




**A**u nord-ouest de l'ancienne seigneurie de Surpierre, le village-rue de Cheiry occupe une situation remarquable, quoique très isolée, sur la rive gauche de la Lembe, à l'endroit où se jette le ruisseau du Flon. Cette implantation est rehaussée, en outre, par des environnements agricoles et naturels bien préservés. Les zones de développements pavillonnaires – longtemps absentes en raison de l'isolement de la localité – demeurent modestes et se sont constituées à une distance suffisamment éloignée du village historique pour ne pas en péjorer la silhouette. Les qualités spatiales sont très importantes et résident dans l'alignement particulier de la rangée occidentale de fermes, implantées en retrait et précédées de greniers ou de petites habitations, les « carrées », placées en bordure directe de la rue. Si cette disposition en décalage serré n'est pas rare dans le district de la Broye, elle est ici systématique. Considérées comme prépondérantes par le premier relevé de sites de la Confédération (1991), les qualités historico-architecturales demeurent hautes. Outre des éléments typologiques de très haute qualité, Cheiry a notamment conservé un vaste corpus de bâtiments annexes, datés entre les 16<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles, dont un grenier en bois de type dit du « Gros-de-Vaud », l'un des plus anciens du canton. Les qualités décrites imposent Cheiry comme l'un des sites construits les plus remarquables de la Broye fribourgeoise et l'un des mieux préservés du canton.



## Statistiques

Localité de Cheiry  
Bâtiments : 229  
Bâtiments protégés : 20

## Qualités de situation



Certaines qualités au niveau de la valeur topographique et du degré d'urbanisation du site.

## Qualités spatiales



Hautes qualités dans la valeur spatiale intrinsèque de chaque partie de site ainsi que dans l'intensité des relations spatiales entre les différentes parties.

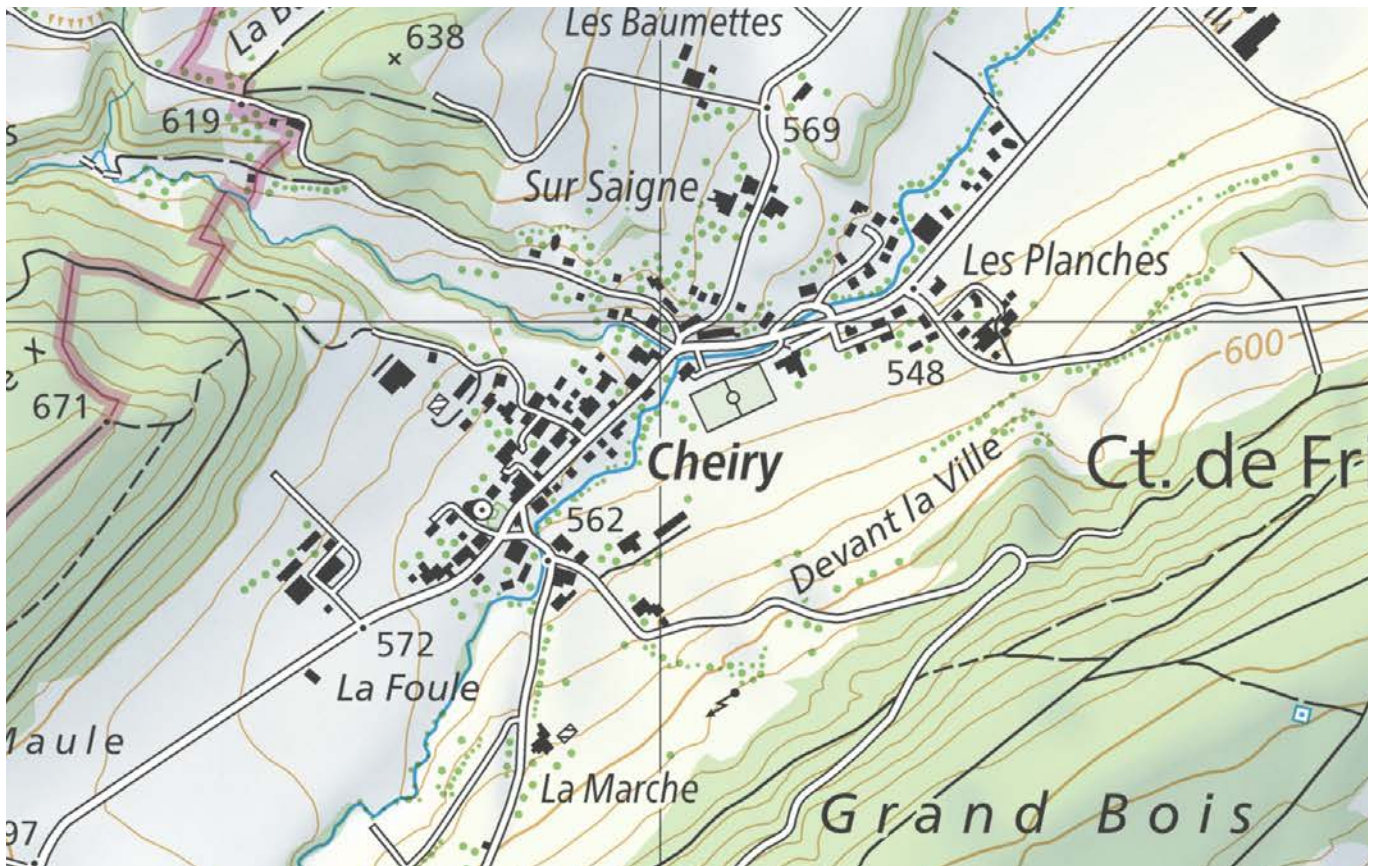
## Qualités historico-architecturales



Hautes qualités au niveau de la valeur historico-architecturale des différentes parties de site et de la lisibilité des phases de croissance.

## Site actuel

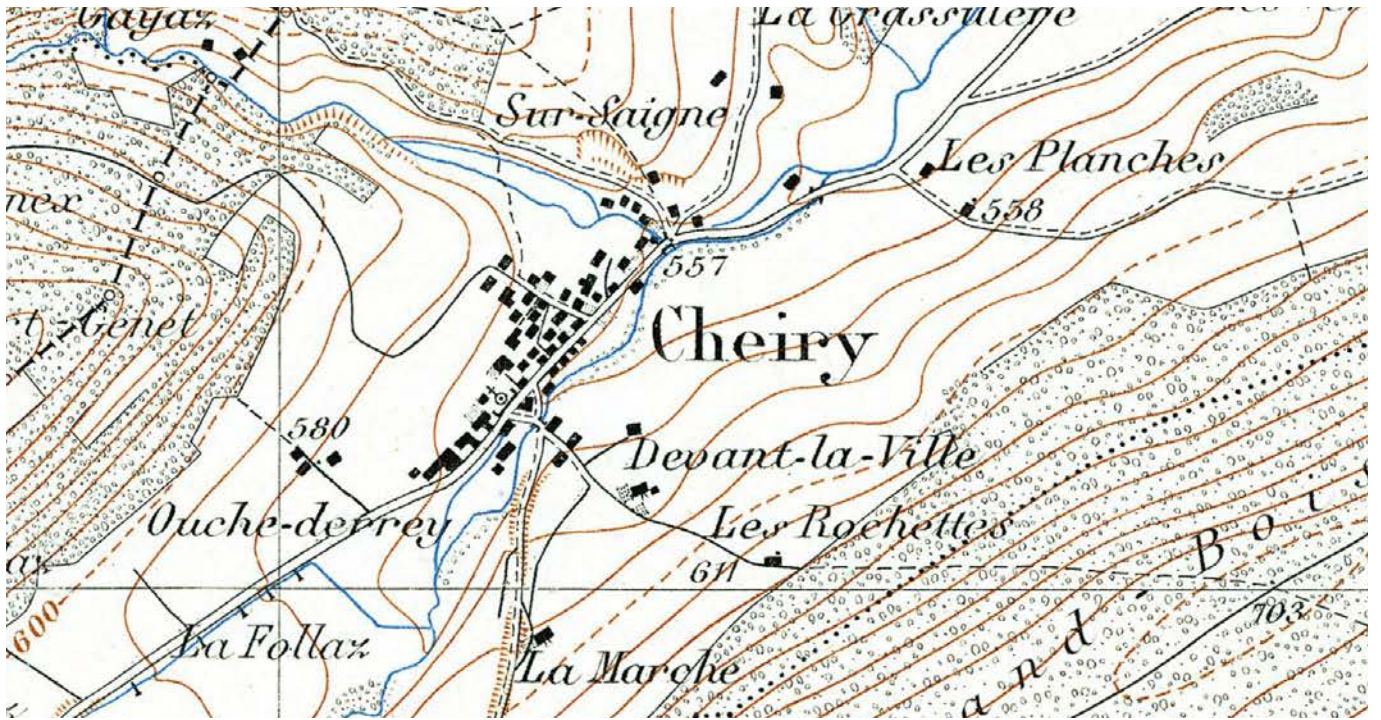
---



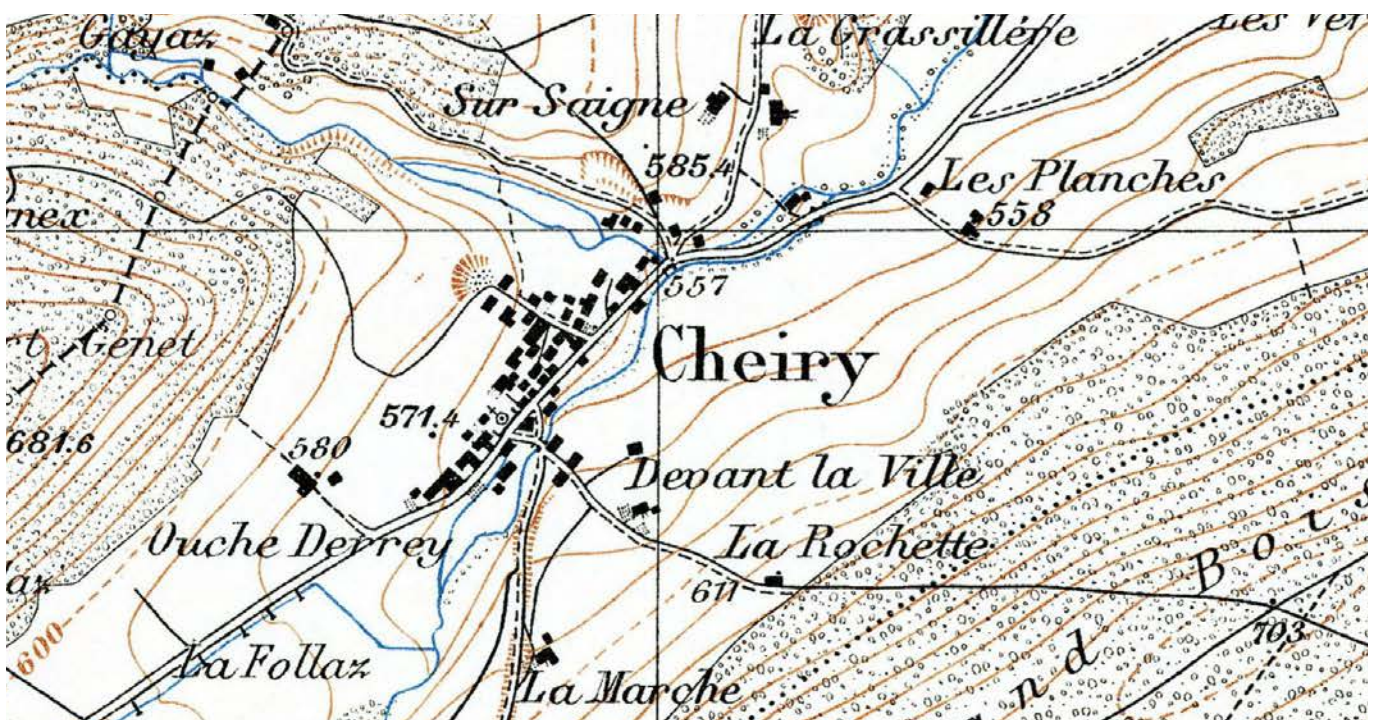
# Évolution du site

—

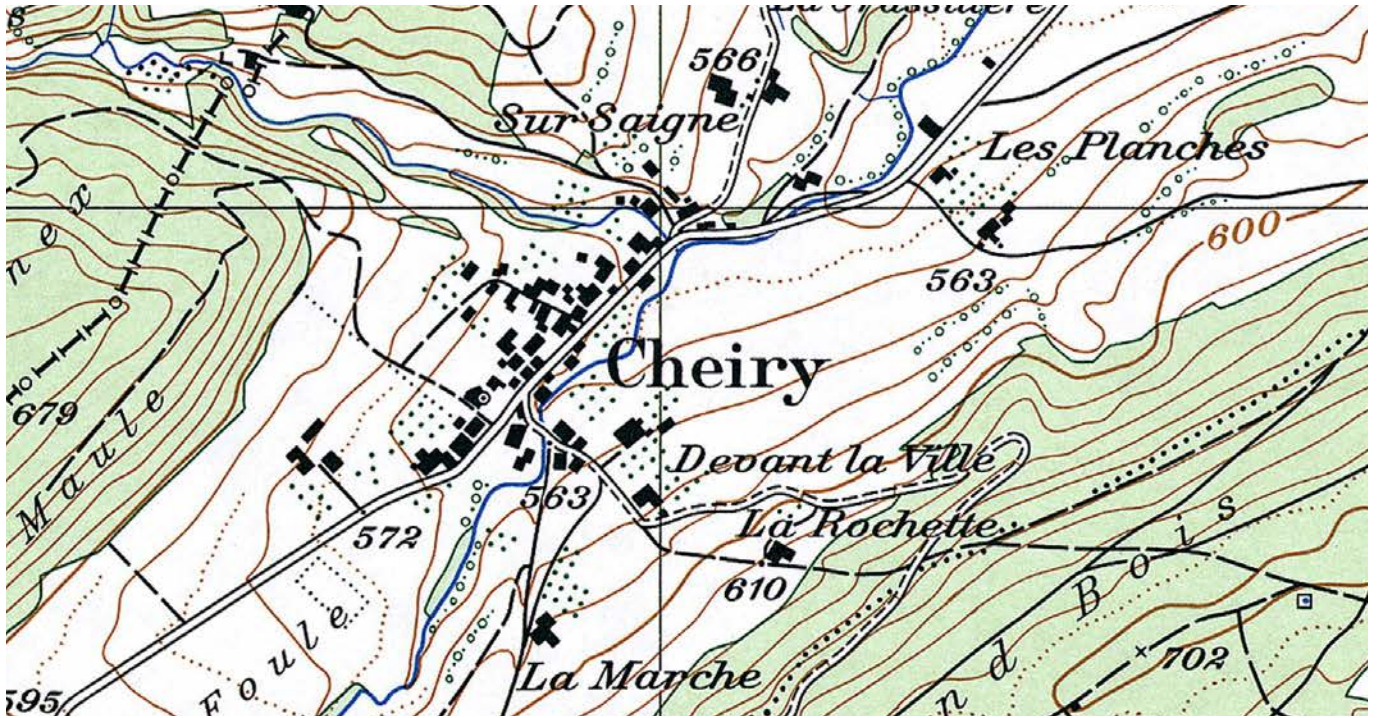
1900



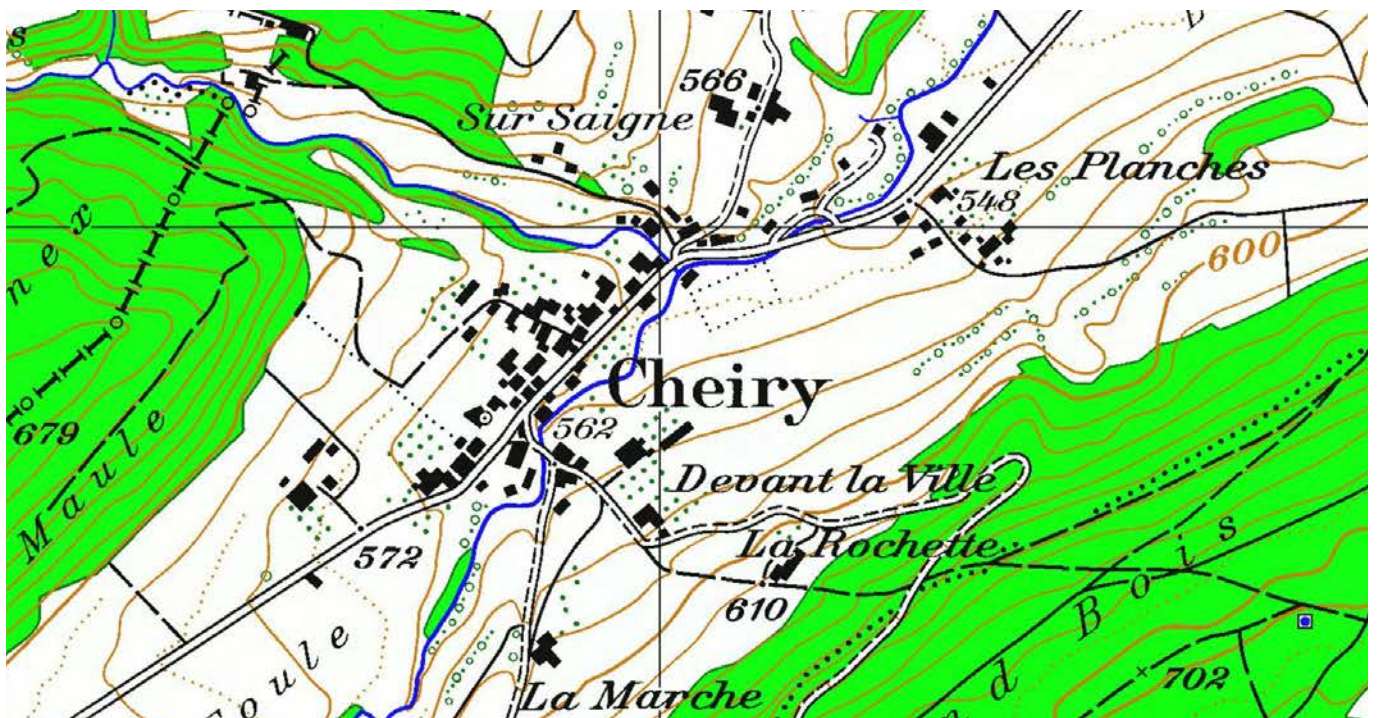
1945



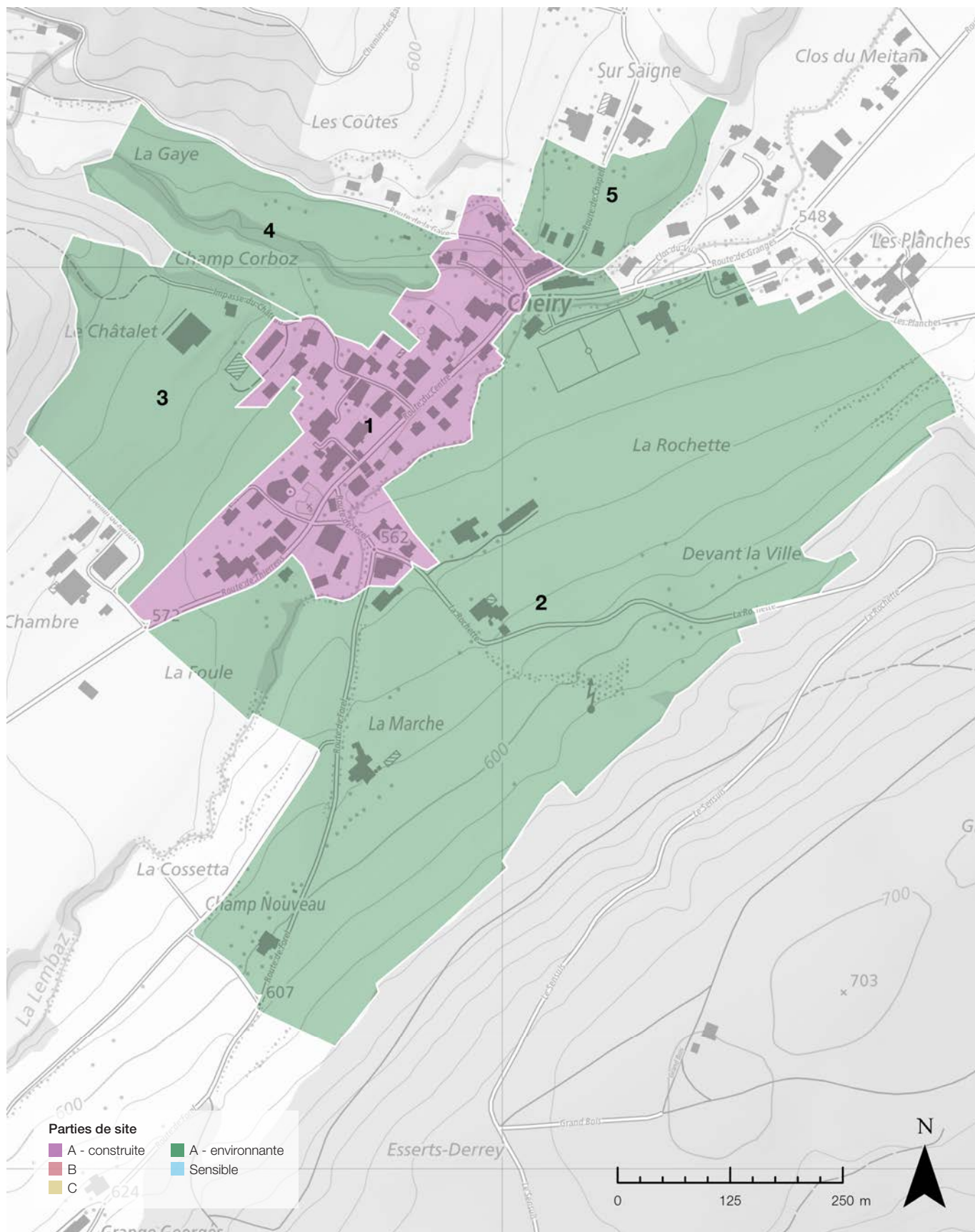
1976



1993



# Parties de site



**1 Village-rue.** Agglomération agricole historique, quasi rectiligne, définie essentiellement du côté amont, à laquelle se raccordent plusieurs ruelles perpendiculaires ; bâti essentiellement discontigu, inscrit dans l'orientation générale du relief ; fermes, 18<sup>e</sup>-19<sup>e</sup> siècles, en retrait, précédées côté rue de dépendances rurales et de petites habitations dissociées, 16<sup>e</sup>-19<sup>e</sup> siècles.



**Recommandations :** la structure en décalage du village-rue historique, décrite plus haut, constitue l'un des traits fondamentaux de Cheiry et contribue de manière prépondérante aux qualités du site construit. Dans cette structure unique, les avant-cours jouent un rôle essentiel et devront être maintenues dans leur entière substance. Les bâtiments ruraux, dont l'ensemble est ici d'une rare qualité, sont particulièrement vulnérables. Il convient, lors d'éventuelles rénovations, de respecter la substance et de porter un soin tout particulier à la préservation d'une matérialité fidèle au site. On veillera également à préserver la pureté des toitures, essentiellement en tuiles plates du pays, lesquelles contribuent à produire l'un des plus remarquables effets de silhouette de la région. Dans un paysage de toits d'une telle force, l'intégration de panneaux photovoltaïques doit être réfléchi en fonction des vues sur le site et depuis l'espace-rue.

**2 La Rochette.** Vergers et champs sur le versant sud-est du vallon, ponctués de fermes et de hangars à tabac et couronnés d'une forêt.



**Recommandations :** on préservera absolument la ripisylve ainsi que les haies vives qui confèrent à cet environnement rural de grandes qualités. La construction éventuelle de nouveaux bâtiments agricoles devrait être soumise à des critères de qualités (proportions et dimensions adaptées au site par exemple). Les percées visuelles sur l'environnement depuis la composante principale doivent être préservées.

**3 Le Châtelet.** Terrains agricoles sur le versant nord-ouest du vallon, couronnés d'une forêt.



**Recommandations :** la vue sur le site devrait être préservée en soumettant les nouvelles constructions agricoles à des critères de qualités (proportions et dimensions adaptées au site, par exemple) afin de garantir une intégration harmonieuse dans le paysage culturel.

**4 Le Flon.** Dépression transversale creusée par le ruisseau du Flon.



**Recommandations :** on préservera absolument la structure diversifiée de cet environnement naturel, notamment la ripisylve, qui contribue de manière fondamentale à la biodiversité.

**5 Route de Chapelle.** Pâturages et vergers sur un replat, surélevés par rapport au fond du vallon.



**Recommandations :** cet espace offre une belle perspective sur le versant sud du vallon (partie de site 2) et est également visible depuis l'espace-rue de la partie de site principale. Les nouvelles constructions devraient prendre en compte cette perspective en adoptant des teintes et des matériaux discrets.

# Éléments structurants du site

---



1.1 Chapelle Saint-Sylvestre



1.2 Espace mémoriel



4.1 Ruisseau du Flon



1.8 Espace-rue







1.7 Grange double



2.1 Rivière de La Lembe



1.4 Grenier



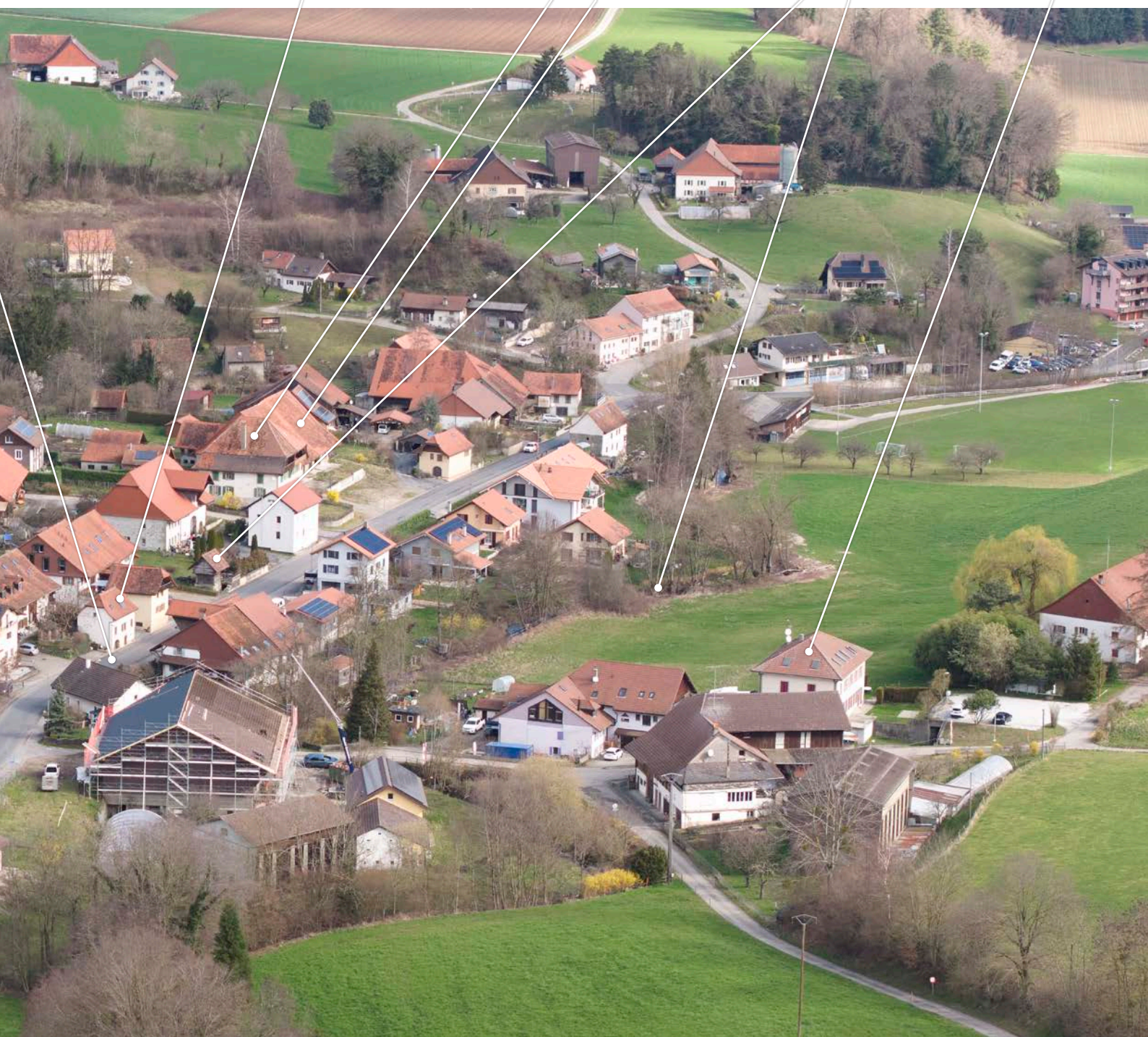
1.6 Maison double



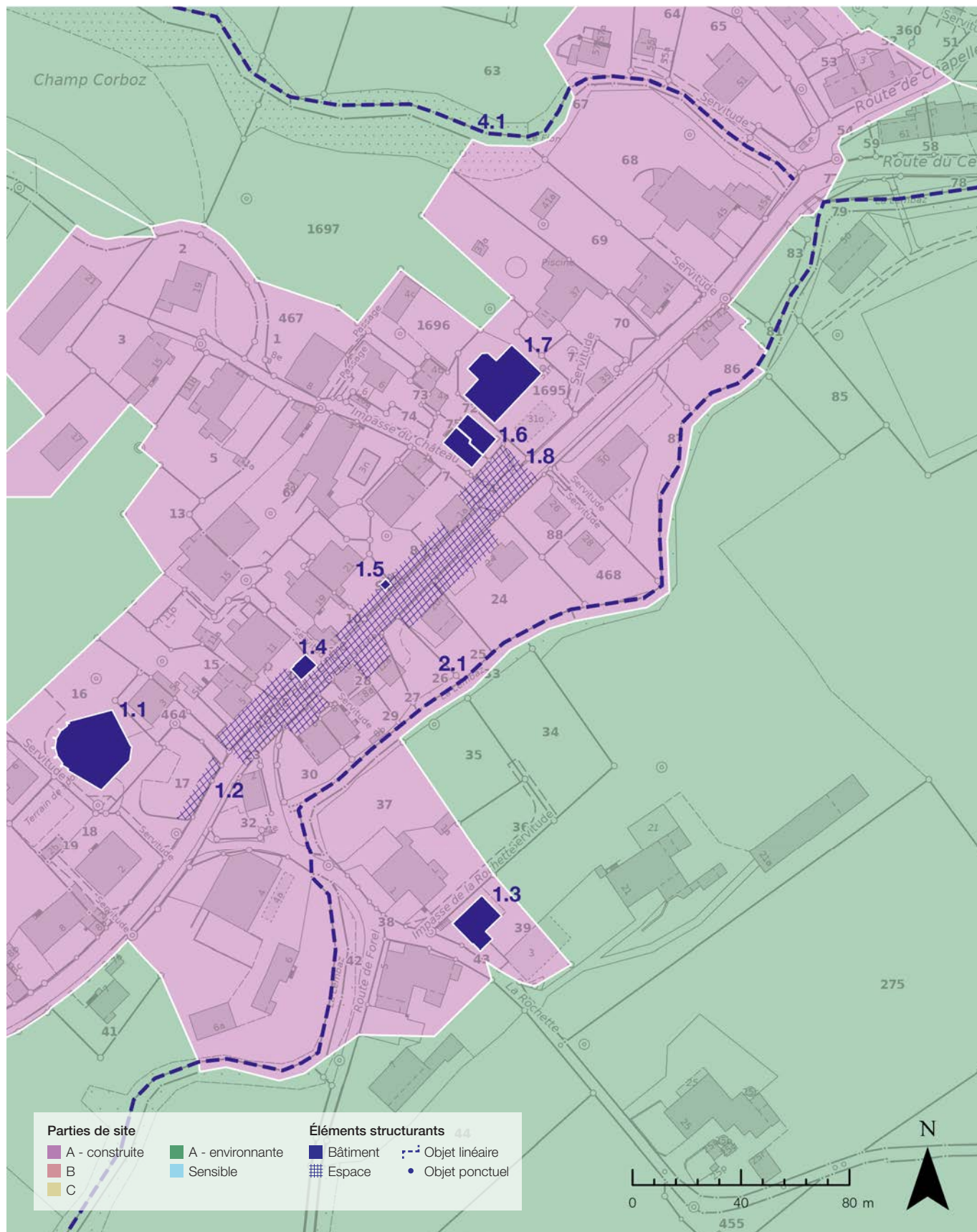
1.5 Grenier



1.3 Maison d'école



# Éléments structurants du site



---

**1.1 Chapelle Saint-Sylvestre**, 1966-1967, par l'architecte Jacques Dumas, avec cimetière à l'avant-plan, à l'emplacement du site de l'ancienne église. L'une des premières églises modernes de la Broye après celle de Montbrelloz.

---

**1.2 Espace mémoriel**, avec croix, datée 1789, en fer forgé, tilleul centenaire et mur de soutènement de l'ancienne chapelle Saint-Sylvestre, d'origine médiévale, démolie en 1967. Espace remarquable marquant un croisement sur le cheminement principal.

---

**1.3 Maison d'école**, 1879, transformée en immeuble locatif. Cube en maçonnerie à deux niveaux, sur étage de soubassement, et comble à quatre versants. Position dominante sur la rive droite de la Lembe.

---

**1.4 Grenier**, daté 1789, probablement pour Jean-Louis Pittet ou ses héritiers. Construction en maçonnerie crépie, percée de baies arquées. En bordure immédiate de la chaussée.

---

**1.5 Grenier**, 16<sup>e</sup> siècle, du type dit du « Gros de Vaud ». L'un des plus anciens du canton. Construction à poteaux d'angle découpés en bosses, sur socle de cave. Situation en bordure de rue, à l'angle de la cour de la ferme.

---

**1.6 Maison double**, vers 1800, probablement pour les héritiers de Jean Louis Crausaz, Jacques Joseph et Jean Crausaz (?). Imposante construction en maçonnerie à façade symétrique, sous comble à la Mansart, précédée d'un jardin clôturé.

---

**1.7 Grange double**, datée 1833 et 1835, pour Jean Crausaz. Vaste rural indépendant, en maçonnerie à portails arqués, lié à la maison voisine. Position légèrement dominante en arrière-plan, précédée d'une esplanade avec plate-forme en béton pour le tas de fumier.

---

**1.8 Espace-rue**, centre de localité animé par l'alignement décalé et serré de fermes précédées d'annexes (greniers ou petites habitations), en bordure directe de la rue.

---

**2.1 Rivière de La Lembe**, bordée d'un cordon boisé, en contrebas du village-rue.

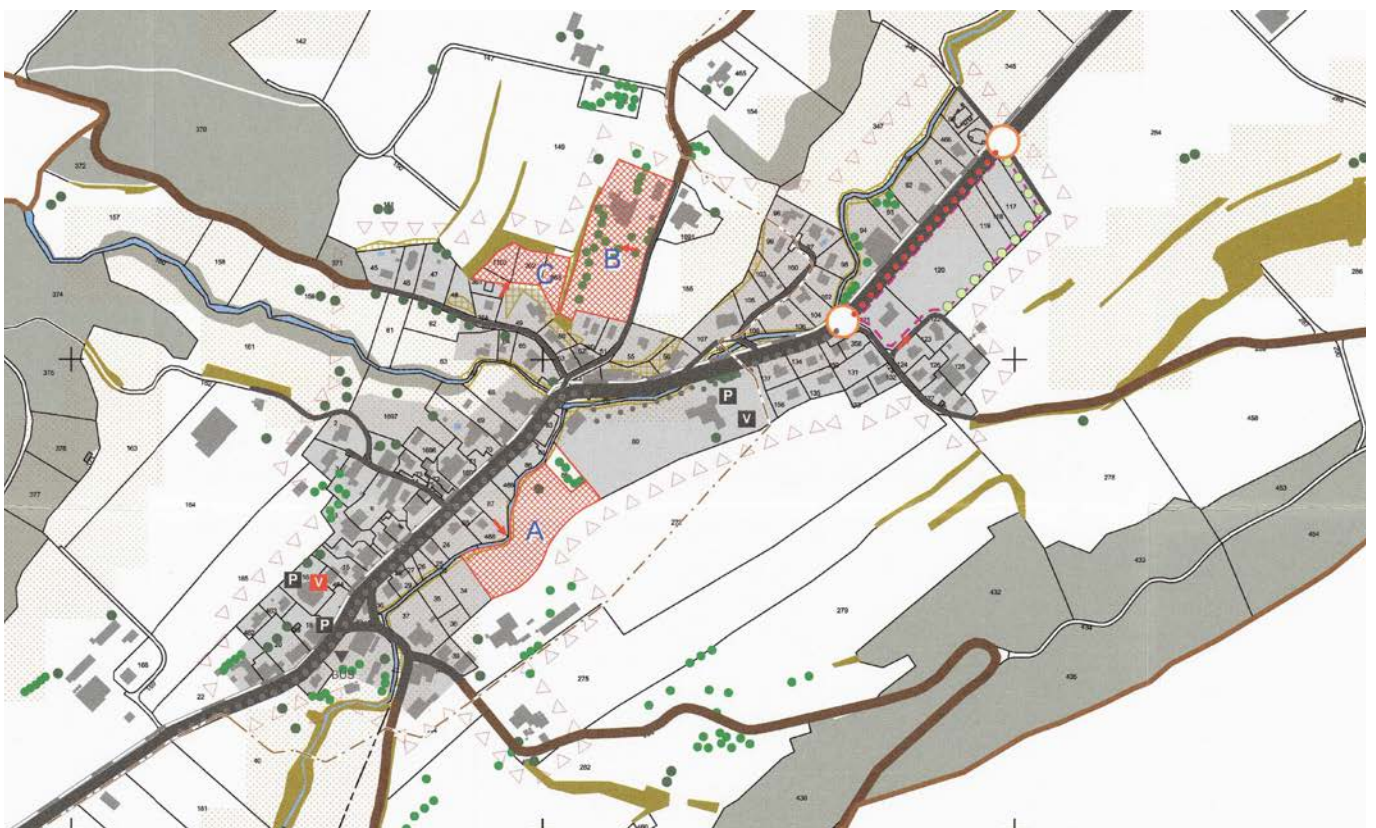
---

**4.1 Ruisseau du Flon**, et son cordon boisé, au nord de la localité.

# Aménagement du territoire

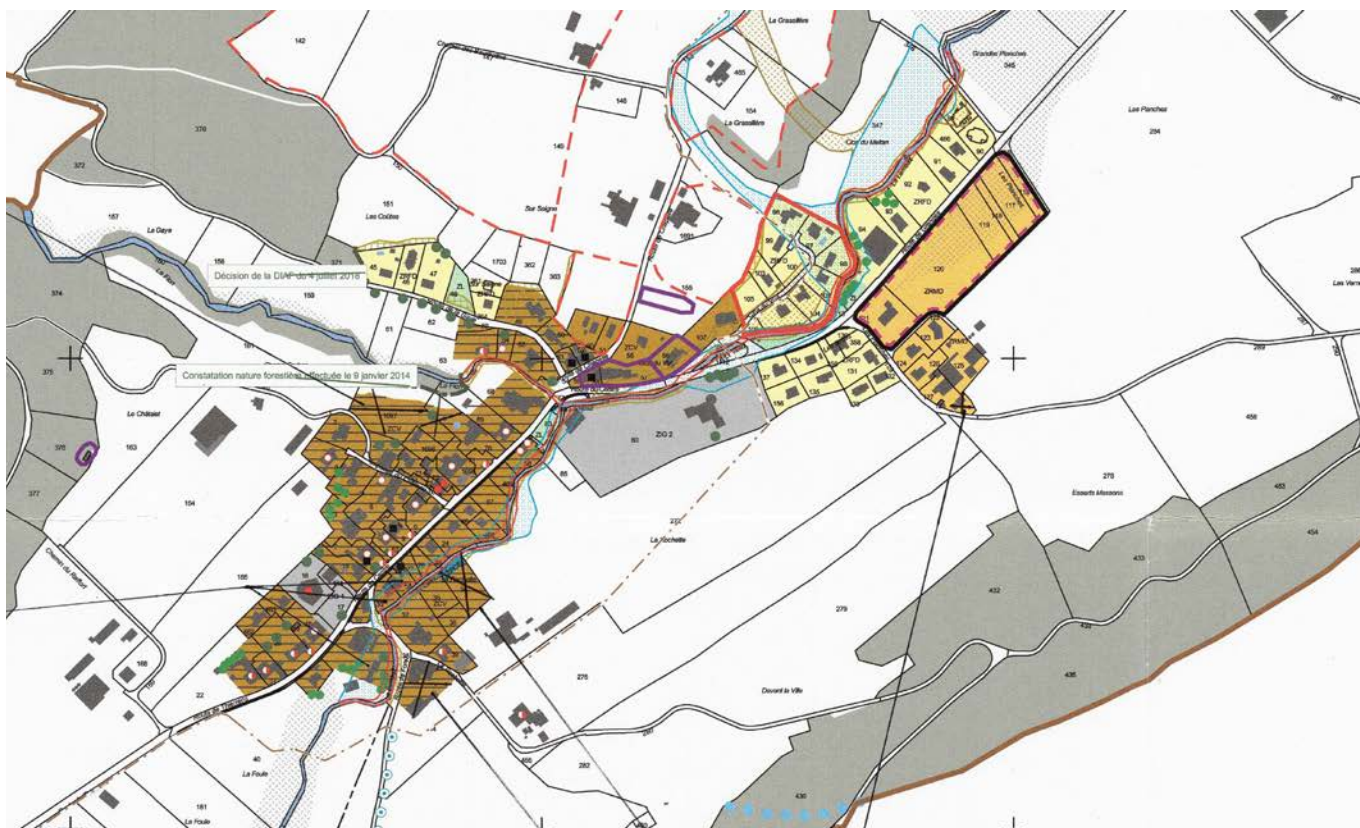
## Plan directeur communal

Suivant le recensement SCRoL, qui fait écho au relevé de sites de la Confédération, l'extension A prévue au sud-est du noyau principal devrait être absolument évitée. En effet, cette extension serait directement perceptible depuis l'intérieur du site construit et nuirait à la relation que les constructions rurales existantes entretiennent avec le paysage. Il est souhaitable de concentrer les développements résidentiels dans les extensions B et C, qui pourraient même être étendues. Les points de vue sur le site devraient également être ajoutés, conformément aux exigences du plan directeur cantonal.



## Plan d'affectation des zones

La plan d'affectation n'entre pas en conflit avec le nouveau relevé SCRoL. La zone de protection se superpose aux nouvelles parties de site.



# Notes

—

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

# SCRoL

Le recensement cantonal des sites construits d'importance régionale et locale (SCRoL), lancé par le canton de Fribourg en 2023, complète l'inventaire ISOS de la Confédération, limité aux sites construits d'importance nationale. Il remplacera à terme le précédent inventaire établi par l'Office fédéral de la culture, dont les riches relevés, réalisés dans les années 1980-1990, ont constitué l'ossature du SCRoL. Pour le reste, l'essentiel des informations historiques contenues dans le SCRoL s'appuie sur le recensement cantonal des biens culturels immeubles, ainsi que sur le fond documentaire du Service des biens culturels (SBC).

En garantissant la qualité des données de base, ce nouvel recensement vise à assurer un développement harmonieux du territoire dans le respect de l'esprit des lieux. Parallèlement, il doit contribuer à l'émergence d'une culture du bâti de qualité qui permette de conserver vivants des villages et des paysages habités, dotés d'une identité propre.

Plus d'informations sur le SCRoL et la culture du bâti




# Légende des éléments graphiques

## Sites construits

Le recensement SCRoL évalue les sites construits selon trois degrés d'importance : régionale, locale et sans substance. Les sites construits d'importance régionale et locale font l'objet d'un relevé complet qui identifie les parties de site, les éléments structurants ainsi que les potentiels et risques de développement, et formule des recommandations afin de garantir leur développement qualitatif. Les sites désignés « sans substance » sont visités mais ne sont pas relevés en raison de l'absence de caractéristiques distinctives.

### Qualités

-  **Qualités de situation**  
Valeur topographique et du degré d'urbanisation du site.
-  **Qualités spatiales**  
Valeur spatiale intrinsèque de chaque partie de site et de l'intensité des relations spatiales entre les différentes parties.
-  **Qualités historico-architecturales**  
Valeur historique et architecturale des différentes parties de site et de la lisibilité des phases de développement.





### Barème

- ○ ○ ○ Pas de qualités particulières
- ● ○ ○ Certaines qualités
- ● ● ○ Hautes qualités
- ● ● ● Qualités exceptionnelles

## Parties de site

Les sites construits sont composés de « parties de site » qui peuvent être bâties ou non. Chaque partie de site est liée à un objectif de sauvegarde déterminé selon les qualités spatiales et historico-architecturales.

### Objectifs de sauvegarde

-  **Objectif de sauvegarde A**  
Ensemble bâti avec de la substance historique, ainsi qu'une structure et un caractère remarquables.
-  **Objectif de sauvegarde A**  
Environnement non bâti, naturel ou agricole, important pour le caractère du site construit.
-  **Objectif de sauvegarde B**  
Ensemble bâti doté d'une structure urbaine bien définie et d'un certain caractère.
-  **Objectif de sauvegarde C**  
Ensemble bâti doté d'un certain caractère.
-  **Partie de site sensible**  
Ensemble bâti sans caractéristique distinctive, qui possède une valeur relationnelle avec les parties de qualité.

### Qualités





-  **Qualités spatiales**  
Intensité de la cohésion spatiale à l'intérieur du tissu bâti et des espaces verts aménagés.
-  **Qualités historico-architecturales**  
Degré de spécificité régionale et historique du tissu bâti et des espaces verts aménagés.

### Barème

- ○ ○ ○ Pas de qualités particulières
- ● ○ ○ Certaines qualités
- ● ● ○ Hautes qualités
- ● ● ● Qualités exceptionnelles

## Éléments structurants

Plus petites composantes du site construit, ils peuvent se trouver dans n'importe quelle partie de site. Ce sont des éléments individuels de nature diverse dont l'image et la signification est essentielle pour le caractère du site.

-  **Bâtiments**  
Bâtiment unique ou groupe de bâtiments.
-  **Espaces**  
Place, jardin, espace-rue, etc.
-  **Objets linéaires**  
Ruisseau, alignement de façades, etc.
-  **Objets ponctuels**  
Croix, arbre, fontaine, etc.

**Service des biens culturels SBC**  
Planche-Supérieure 3, 1700 Fribourg  
www.fr.ch/sbc

Février 2026

—

**Direction & concept SCRoL**  
Frédéric Arnaud

**Rédaction**  
Christian Corredera | Mellie Junod-Jeannet

**Cartographie & graphisme**  
Ilse Bahnsen

**Photographies**  
Alain Kilar (vues aériennes) | SBC

**Cartographie et base de données SIG**  
Service des biens culturels SBC  
Service de la géoinformation SGéo

**Fonds de carte**  
© Swisstopo, État de Fribourg

**Impression**  
Service d'achat du matériel et des imprimés SAMI, Granges-Paccot



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

**Service des biens culturels SBC**  
**Amt für Kulturgüter KGA**